

BULLETIN
DE L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES
DU LYCÉE NATIONALISÉ HENRI IV
D E B E R G E R A C

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



N° XXXIV

53^e ANNÉE

1 9 6 2

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE NATIONALISÉ HENRI IV DE BERGERAC

SECRETARIAT GÉNÉRAL

ROBERT COQ

103, RUE VALETTE. 103

BERGERAC

(DORDOGNE)

Bergerac, le novembre 1962.

Mon cher camarade,

La fête annuelle de l'Association est fixée au dimanche 9 décembre.

Elle sera présidée par notre camarade René Morisset, agrégé de l'Université, inspecteur général de l'Instruction publique, officier de la Légion d'honneur, commandeur des Palmes académiques, fils de M. Emmanuel Morisset, qui fut Principal de notre collège de 1899 à 1906.

Le matin, à 10 h 30, l'Assemblée générale statutaire se tiendra dans une salle de classe, au collège, devenu lycée, rue Lakanal, n° 2.

On trouvera au verso le détail de l'ordre du jour avec un pouvoir permettant à ceux qui ne pourront pas se déplacer d'exprimer leur vote. Ils voudront bien remplir, signer et envoyer d'urgence cette formule afin d'être régulièrement représentés.

La réunion se terminera par la cérémonie traditionnelle devant le monument érigé à la mémoire de Georges Augiéras et à la gloire de nos camarades morts pour la France.

A 13 heures, le banquet habituel sera servi au restaurant de l'aérogare de Roumanières (téléphone n° 687). Les dames seront cordialement admises. Pour ceux qui ne disposeraient pas de moyens de transport, il est donné rendez-vous à 12 h 30 devant le lycée Henri-IV.

L'ensemble total des frais sera de 17 NF au maximum pour chaque participant.

Si, comme je l'espère, vous êtes désireux de venir, faites-vous inscrire, je vous prie, le plus tôt possible et obligatoirement avant le samedi 1^{er} décembre.

Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt, croyez, mon cher Camarade, à l'expression de mon fidèle dévouement.

Le Président :

Docteur Pierre ROUSSEAU.

NOTA. — Selon l'usage, en dehors de la perception habituelle des cotisations, il ne sera recueilli aucune collecte. Conformément au vœu de l'Assemblée générale, les discours du banquet sont limités à trois : ceux de l'élève, du Président de l'Association et du Président de la fête annuelle.

Le vin des camarades sera le bienvenu.

Devant la difficulté de placer les convives, exception faite pour la table d'honneur, aucun couvert ne sera marqué à l'avance.

VOIR AU VERSO

PROCURATION

VOIR AU RECTO

Le soussigné (1)
donne pouvoir à M. (2)
pour le représenter à l'Assemblée générale du dimanche 9 décembre 1962 pour : 1° Voter sur l'approbation du rapport moral et du rapport financier de 1961 ; 2° Elire QUATRE membres du Conseil d'administration. MM. Georges Brassem, Robert Coq, Pierre Pucheu et Pierre Rousseau sont sortants (3) ; 3° Délibérer sur des questions diverses.
A, le 1962 (4).

FORMULE D'ADHESION AU BANQUET

Le soussigné (1) et Mme (1) ou (6)
assister^a (6) au banquet du 9 décembre 1962.
Le montant (7) est ci-joint en (5) ou (6) sera adressé par (5) ou (6)
sera versé au Trésorier le 9 décembre 1962 (6).
A, le 1962 (4).

(1) Ecrire en CAPITALES le nom, le prénom et l'adresse. — (2) Inscrire le nom d'un mandataire dont la présence est certaine ou LAISSER EN BLANC. — (3) Ils sont rééligibles. — (4) Dater et signer. — (5) Préciser la nature de l'envoi (mandat-poste, chèque bancaire, chèque postal, mandat-carte). — (6) Rayer la mention inutile. — (7) 17 NF par personne.

A détacher, à remplir et à adresser sans retard au Secrétaire général : Robert COQ, " Aux 3 Pavillons ", 103, rue Valette, BERGERAC.



CLICHÉ SUD-OUEST

COLLÈGE DE BERGERAC
LES CLASSES DE 8^e ET DE 9^e EN 1904

LÉGENDE DU HORS TEXTE

de CARBONNIÈRES Louis	DESPLAT René	M. DESPLAT André Professeur de 8 ^e	M. LAFERRANDERIE Professeur de 4 ^e	VERNÈDE Georges	M. BREGEGERE Professeur de 9 ^e	COQ Robert
de LARROQUE Philippe	LACOMBE Jean					BARBERON Edouard
TEXIER Albert	CHAUMONT Pierre	GUYONNE Gérard	LAFERRANDERIE Maxime André		VINCENOT Henri	BLONDY Henri
	FAISANDIER Marcel	NADAUD Jacques	DESPLAT Marcel	DELBASTY René	GODARD Guy	

XXXIV^e BULLETIN

1962

MEMBRES D'HONNEUR :
 M. LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD (1880-1962), M. LE GÉNÉRAL JEAN BERTHIER (1841-1922), M. LE PROFESSEUR CHARLES DE BOECK (1856-1939), M. LE CONTROLEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE RENÉ CARMILLE (1886-1945), M. ÉMILE COUNORD (1842-1927), M. MARCEL FLOURET, M. LE PROFESSEUR MAXIME LAIGNEL-LAVASTINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL MATTER (1872-1959), M. PAUL MOUNET (1847-1922), M. MOUNET-SULLY (1841-1916), M. ÉLIE RABIER (1846-1922), M. PAUL VIEUSSENS (1866-1953).

*

BIENFAITEURS DE L'ASSOCIATION :
 MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGE (1869-1939), MADAME BLANCHE AUBERT-FRÉDET, M. ALBERT CHEVALIER, M. PIERRE DE MADAILLAN (1891-1958), M. LE MINISTRE DE FRANCE JEAN POZZI.

*

PRÉSIDENT-FONDATEUR : M. PAUL PETIT (1867-1941).

*

ANCIENS PRÉSIDENTS : M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1854-1926), M. ALBERT CLAVEILLE (1865-1921).

*

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT :
 M. LE SOUS-PRÉFET FÉLIX HENRY,
 M. LE DÉPUTÉ-MAIRE HENRI SICARD,
 M. LE PRINCIPAL PIERRE FAUGÈRE.

*

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
 PRÉSIDENT, DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU ; VICE-PRÉSIDENT, M. CHRISTIAN DE MESLON ; SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, M. ROBERT COQ ; TRÉSORIER, M. JEAN BARTHE ; ADMINISTRATEURS : MM. HENRI BARDON, GEORGES BRASSEM, ANDRÉ DELPÉRIER, MICHEL MANET, PIERRE PUCHEU, DOCTEUR RENÉ ROUSSEAU, ALBERT VÉDRINES, LUCIEN VIDEAU.

CONÇU ET RÉALISÉ PAR LES MEMBRES ET LES AMIS DE L'ASSOCIATION SOUS LA DIRECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, AVEC LE CONCOURS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA RÉDACTION ET LA MISE EN PAGES, DE M. PIERRE FAISANDIER, DU GRAND QUOTIDIEN « SUD-OUEST » POUR LES ILLUSTRATIONS ET IMPRIMÉ SUR LES PRESSES DE LA S.A.R.L. IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST A BERGERAC



SOMMAIRE

- 2 Situation financière.
 Jean BARTHE.
- 4 Assemblée générale de 1961.
- 5 Discours du XXXV^e banquet.
 Jean-Paul VEYSSIÈRE, Pierre ROUSSEAU,
 Jean CONCHOU.
- 13 La Maison Romaine.
 Gaston BOST.
- 17 La Flamme sous l'Arc de Triomphe.
- 19 La petite histoire du collège.
- 20 Délibérations du Conseil d'administration.
- 21 Le sixième acte de Cyrano de Bergerac.
 Jacques LE LORRAIN.
- 31 Lycées nationalisés.
- Nécrologie.
- 32 André Desplat.
 Robert COQ.
- 33 Ambroise Bernard.
 Robert COQ.

Situation financière au 31 décembre 1961

ACTIF

DISPONIBLE

C. C. P. Limoges 367.52	20,20	
Caisse d'Epargne de Bergerac	1 842,22	
Crédit Commercial de France.	8,91	
Numéraire en caisse	<u>1,78</u>	
	1 873,11	1 873,11

RÉALISABLE

Valeurs mobilières	2 546,00	2 546,00
----------------------------	----------	----------

IMMOBILISÉ

Immeuble n° 39, av. du 108 ^e R.I., Bergerac ..	30 000,00	<u>30 000,00</u>
---	-----------	------------------

PASSIF

Actif au 31 décembre 1960.	33 294,93	
Gain de l'exercice	<u>1 124,18</u>	
	34 419,11	<u><u>34 419,11</u></u>

COMPTE DE GESTION (année 1961)

RECETTES

1° Disponible au 31 déc. 1960.		7 16,93
2° Revenus ordinaires :		
Cotisations	249,00	
Bulletins	746,00	
Dons.	126,30	
Loyer	2 400,00	
Intérêts	<u>200,33</u>	
	3 721,63	3 721,63

DÉPENSES

Distribution des prix	182,89	
Subventions :		
Excursion des élèves. 135,00		
Epis et Orphelinat. 40,00	175,00	
Entretien du caveau Augiéras	20,00	
Assurances	56,73	
Impôts fonciers.	299,20	
Entretien de l'immeuble	13,50	
Frais de bureau et divers.	84,50	
Bulletin	1 436,92	
Frais bancaires	10,99	
Fleurs et couronnes	40,00	
Cérémonie de la flamme	79,72	
Fête annuelle. »	<u>166,00</u>	

	2 565,45	2 565,45
Disponible au 31 décembre 1961		<u>1 873,11</u>
		<u><u>4 438,56</u></u>

RÉSULTATS

Excédent de recettes.. .. .	1156,18
Plus-value des titres.. .. .	32,00
	<hr/>
Gain de l'exercice.	1124,18

RELEVÉ DES TITRES déposés au Crédit Commercial de France

Valeur au 31 décembre 1960

3 Progil 6 % 1956 à 100 NF	302,50
7 Electricité et eaux de Madagascar 6,75 % 1951 à 100 NF ..	669,50
8 Société Nouvelle Pétroles d'Aquitaine 5,50 % 1959 à 200 NF .	1 574,00
	<hr/>
	2 546,00

Jean BARTHE.

LISEZ LE BULLETIN

Le Trésorier, Jean Barthe, recommande la lecture du *Bulletin*, car la plupart des renseignements qui lui sont demandés s'y trouvent insérés. Il conseille d'utiliser le mandat-chèque discrètement glissé dans les plis de la brochure. La somme à payer pour 1962 est de 5 NF (cotisation 1,50 + Bulletin 3,50). Les souscripteurs perpétuels ne doivent que le prix du *Bulletin*.

Le C.C. postal de l'Association est : Limoges n° 367-52.

Le Secrétaire général prie les camarades de l'informer des changements d'adresses car trop de *Bulletins* reviennent sans avoir pu être distribués par la Poste.

ADRESSES :

du *Président* : Docteur Pierre Rousseau, n° 10, boulevard Maine-de-Biran, à Bergerac. Tél. n° 21.

du *Secrétaire général* : Robert Coq, Les Trois Pavillons, 103-105, rue Valette, à Bergerac. Tél. 472.

du *Trésorier* : Jean Barthe, n° 3, rue de Coulmiers, à Bergerac.

* Adresser la correspondance au Secrétaire général.

ADHÉREZ A L'ASSOCIATION ET FAITES DES ADHÉRENTS
L'AMICALE EST UNE SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUEL

Assemblée Générale du dimanche 26 novembre 1961

— La visite des nouvelles classes et Salut aux Morts —

A 10 h 30, au lycée Henri-IV, 2, rue Lakanal, dans la classe jouxtant le réfectoire agrandi.

On compte 39 présents et 33 mandats sont reconnus valables et réguliers. Au total 72 votants.

— Le docteur Pierre ROUSSEAU préside la réunion ; c'est avec émotion qu'il évoque les morts de l'année ; il fait admettre les nouveaux membres et présente lui-même immédiatement le rapport moral pour l'année 1960.

Après lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du dimanche 27 novembre 1960, le texte en est approuvé sans changements et à l'unanimité.

— Le Trésorier développe en détails la situation financière telle qu'il l'a arrêtée au 31 décembre 1960.

— L'assemblée générale, régulièrement convoquée dans les délais prévus tant par les statuts que par le règlement intérieur de l'Association, peut régulièrement délibérer et adopte sans observations le rapport moral du Secrétaire général et le rapport financier du Trésorier.

— On procède aux élections des administrateurs. Roger EYRAUD ne sollicite pas le renouvellement de ses fonctions ; il se retire en raison de sa détermination de résider désormais à Versailles : il a donné sa démission de maire de Prigonrieux et ne reviendra en Dordogne qu'aux vacances.

Michel MANET, ingénieur T.P.E., se présente pour lui succéder. André DELPÉRIER, Lucien VIDEAU et Henri BARDON sont réélus avec 72, 71 et 72 voix. Michel MANET est élu avec 71 voix. Il remercie les camarades de leur confiance et Robert COQ, s'adressant à Roger EYRAUD, son ami d'enfance, lui exprime les regrets de tous et souligne qu'il sera toujours le bienvenu quand il répondra aux convocations de l'Amicale.

— Les pouvoirs des mandataires triennaux de l'Association sont renouvelés pour Jean BARTHE en ce qui concerne la Caisse d'Épargne, les chèques postaux et les banques, et pour Robert COQ, pour la distribution du courrier.

— Il est question d'un emprunt soit auprès de la Caisse d'Épargne, soit auprès du Crédit Foncier de France, ou de tout autre organisme, pour l'équipement du chauffage central au mazout de l'immeuble Augiéras (emprunt remboursable suivant un tableau d'amortissement à établir). Le principe en est admis.

— L'ordre du jour étant épuisé et aucun camarade ne demandant la parole, la séance est levée pour visiter les nouvelles classes installées à l'emplacement de l'ancienne chapelle et pour le salut aux morts devant le monument érigé par l'Association, où les deux élèves invités au banquet déposent une gerbe de fleurs tricolores en présence d'une nombreuse assistance.

XXXV° BANQUET

du dimanche 26 novembre 1961

Ce *symposium* (pour employer un mot à la mode) a réuni 80 convives, dont 14 dames. C'est dire que Jean Conchou, président de notre fête annuelle, a fait figure de vedette. En effet, nous aurions été certainement plus nombreux si diverses personnalités n'avaient dû ce même jour assister aux fêtes du 108° d'infanterie et aux diverses festivités de l'inauguration de la dénomination de la rue qui rappellera désormais ce glorieux régiment en garnison à Bergerac en 1914.

A 13 heures, au restaurant de l'Aérogare de Roumanières, c'était l'accueil du traiteur Lestangt. Et, bien que Montaigne ait écrit : « Je ne regarde pas tant ce que je mange qu'avec qui je mange », Albert Biergeon, cette année encore, a bien voulu commenter le menu, en vers de mirliton, à la façon « d'un ancien de 1900 » :

On va nous servir un velouté de volaille
La dinde en galantine et truffée — la trouvaille !
Le saumon rose de notre belle Dordogne
Est digne des gourmets « les cadets de Gascogne ».
Le confit d'oie (*coufi d'auco*) une splendeur
Nos Bergeracois sont tous de fins connaisseurs.
A Roumanières on sert des cèpes onctueux
Persillés et aillés, et fermes, et moelleux.
La salade, bien sûr, fruits glacés et fromages
Du café, des liqueurs, la fine et davantage.
Parlons aussi des vins, ceux du pays, Rosette,
Pécharmant et Monbazillac, ceux que l'on fête.
J'en passe, puisqu'ils sont tous de grands crus classés.
On ne pourra les louer jamais assez.

Stop ! Notre Président ajoute le champagne
Qu'il nous offre toujours si généreusement.
Il est si chic, notre docteur Pierre Rousseau
N'a-t-il pas fait d'ailleurs le solennel serment
A la Vinée de ne jamais boire de l'eau ?
Buvons à sa santé ; à nous tous elle est chère
Et que cette journée en tous points soit prospère !

Espérons toutefois, sacrifiant à Bacchus,
Qu'on nous aura réduit le nombre des laïus.
D'ailleurs les orateurs en seront très contents
Car nous applaudirons cependant tout autant !

Discours de l'élève Jean-Paul VEYSSIERE

de la classe de Philosophie

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

C'est avec une certaine émotion que je vais assurer la délicate tâche de m'adresser à vous tous.

C'est une tradition qui se perpétue depuis déjà de nombreuses années, celle qui veut que, une fois l'an, les anciens élèves du lycée Henri-IV se réunissent joyeusement autour d'une table bien garnie et qu'à chacun de ces banquets soient invités deux « potaches » des classes terminales. Enfin, c'est au nom de cette même tradition que je vous parle aujourd'hui.

Nous remercions, mon camarade Georges Esclaffer, de la classe de mathématiques, et moi-même, les anciens élèves de nous avoir procuré la joie et le plaisir d'être parmi eux aujourd'hui.

Depuis mon entrée en classe de 6^e, il y a déjà plusieurs années, je rêve de pouvoir porter le titre d'« ancien élève du lycée Henri-IV ». Et je crois que, dans notre vieux lycée, tous les élèves ont, et ont eu comme moi, un certain respect admiratif pour tous ceux qui, avant nous, ont connu les bancs de chêne des études, les platanes des cours, et ont brillamment défendu les couleurs du lycée sur les stades de l'académie.

C'est un passé chargé de gloire, de traditions et de souvenirs que vous nous avez transmis.

Mais, s'il ne change pas d'âme, le lycée, peu à peu, change de figure. Il est déjà loin, le temps de l'antique salle de gymnastique au sol cimenté et sa fosse de sable au-dessus de laquelle pendaient les cordes lisses... Et la vieille chapelle ! Elle n'est plus !

Comme vous l'avez pu voir, nous avons la chance de posséder maintenant dans notre lycée un matériel moderne qui va permettre aux jeunes esprits scientifiques de s'épanouir pleinement et de développer leur volonté d'invention.

Mais il ne suffit pas de posséder de magnifiques salles et un matériel approprié car « la loi suprême de l'invention humaine c'est qu'on n'invente rien qu'en travaillant » (je cite ici le philosophe Alain).

C'est grâce au travail que la génération des futurs bacheliers qui arrive réussira dans la vie qui s'ouvre devant elle ; mais c'est aussi grâce à votre appui moral et au souvenir de vos succès, à votre présence silencieuse et combien féconde.

Cette noble tâche, celle d'être un exemple et un guide pour de jeunes esprits, c'est la vôtre !

Je souhaite qu'elle continue et que nous tous, élèves du lycée Henri-IV, nous poursuivions dignement cet exemple d'une solidarité indélébile qu'est votre Association.

Au nom de mes camarades, je vous remercie et je lève mon verre à votre santé, Messieurs, à celle de l'Amicale et aux succès du lycée.

Discours du Docteur Pierre ROUSSEAU président de l'Amicale

J'ai le grand plaisir ce soir, Monsieur le Président, de vous remercier d'avoir, avec simplicité, cédé aux sollicitations de vos camarades en venant jusqu'à nous présider la fête annuelle de l'Association des Anciens Elèves de notre vieux collège, devenu, par grâce ministérielle, lycée nationalisé Henri-IV de Bergerac.

La route est longue, des bords de la Méditerranée aux rives de la Dordogne, et le déplacement que vous vous êtes imposé, parmi de probables intempéries, vaut bien que nous vous disions de grand cœur notre reconnaissance.

Quelle belle carrière administrative que la vôtre, Monsieur le Président, dont les seules absences ont été les années passées aux armées pendant la Grande Guerre. Après la métropole, vous voici en France d'outre-mer, appelé à de hautes fonctions. Aujourd'hui, c'est Marseille, où vous devenez trésorier-payeur général des Bouches-du-Rhône.

Aux côtés des décorations qui constellent votre poitrine, dois-je ajouter la croix de chevalier de la Courtoisie française ? Puissent, mon cher camarade, tous les agents du Trésor s'inspirer de votre exemple...

N'aurez-vous pas des regrets d'abandonner Marseille et son beau département, Monsieur le Président ? Bientôt, m'a-t-on dit, sonnera l'heure d'une juste retraite et vous retrouverez votre pays natal, Villefranche-de-Lonchat, dont les horizons vous sont familiers, avec sa vieille tour de Gurçon, les vignes bien ordonnées de ses côteaux, leurs feuillages verts qui s'empourprent à l'automne ? Le repos au sein d'une nature peu tourmentée vous permettra sans doute d'oublier Marseille, cette résidence évocatrice entre toutes, son port si vivant et si coloré où l'on entend parler toutes les langues de l'univers, où relâchent les grands paquebots qui sillonnent les flots bleus de la Méditerranée ou les lointains océans. Marseille, avec les acteurs légendaires de ses histoires, la bonhomie traditionnelle de ses habitants. Et je ne saurais écarter les héros de Pagnol qui, sous le couvert des pastis et de cet accent savoureux ennobli par Raimu dans la voix des César et des Panisse, sont déchirés par les mêmes conflits de l'âme humaine, les mêmes drames immortels du cœur que les personnages raciniens que rejoignent Marius et Fanny.

Pardonnez-moi, Messieurs, cette incursion toute marseillaise dans la littérature, et dites-nous quelle est cette force mystérieuse d'attraction qui, après les premières séquences du film où se déroule notre vie, nous ramène aux instants de notre jeunesse, à nos amitiés d'enfance, aux lieux même où nous les avons vécues. Serait-ce la cire encore vierge où s'inscrivent nos premiers souvenirs qui nous permet ainsi de feuilleter les premières pages du livre de notre existence ?

Souvenirs, souvenirs, chers petits compagnons de toujours, prêts à rentrer dans l'ombre du subconscient, prêts aussi à en sortir pour nous venir en aide aux heures mélancoliques ou exploser aux heures de gaieté et de bonheur. Et c'est leur exigence sans doute qui conduit un grand nombre d'auteurs, devenus mémorialistes, à rechercher dans leur passé des tranches de vie, des anecdotes dont ils ont été les acteurs pour nous en faire les confidents. Tranches de vie choisies par eux, bien sûr, mais qui les en blâmera ?

Combien il est plus consolant de se pencher sur ce passé si nôtre, si vivant, empreint parfois de tristesse, mais si souvent plein de charme, que sur le passé des humains au cours des âges, creuset où se fondent les peuples et leurs civilisations, pour renaître dans des structures nouvelles. Passé dont d'aucuns veulent faire table rase, le tenant pour un cimetière abandonné, d'autres y cherchant des matériaux pour bâtir l'Avenir. Notre université, qui excelle aux jeux de l'esprit, ou excelle aussi à les provoquer, a fait de ces vieilles querelles et de leurs incidences le thème, en quelque sorte, de la composition française en 1961 du Concours général. J'ai certes lu des copies publiées par la presse, qui n'ont pas laissé que de m'intéresser par leurs qualités. A chacun sa vérité, Messieurs. Querelles de tous les temps, comme si les lois de l'évolution irréversible ne nous entraînaient pas vers notre destinée, à la manière des objets inanimés emportés sur les galets d'un torrent.

Laissons tout cela à ceux qui font profession de philosophe, Messieurs, et souvenons-nous que Renan, qui écrivit la prière sur l'Acropole, n'en a pas moins écrit l'Avenir de la Science, à laquelle il ne donne aucune limite. Il est bien vrai que, depuis un demi-siècle, nous assistons à des réalisations qui se succèdent à pas de géant. Où s'arrêteront-elles ?

Quand j'étais collégien, je m'amusais, de la portière du wagon qui me ramenait aux vacances dans ma Double, à compter les petites voitures traînées par des ânes défilant aux soirs de marché sur la route de Mussidan. Je n'en rencontre plus désormais, comme si l'espèce asine devrait bientôt disparaître et ne laisser, égarés dans le flot des cyclomoteurs et des automobiles, que quelques prototypes, s'offrant aux regards curieux des Bergeracois.

Contraste aimable et salutaire, nous voici en plein devenir, dans notre aérogare, au centre d'un paysage actuellement quasi désertique, dans une moderne hostellerie, cage vitrée d'où notre vue rayonne sur des pistes d'envol, d'où ne s'envolent encore en vérité que peu d'avions. Mais plus tard, autour de leur gare préformée, ces pistes, sans nul doute, se peupleront d'ailes bruisantes et de grondements de moteurs.

L'espoir, il est vrai, nous soulage, nous assure Molière. Ainsi soit-il.

Monsieur le Président, nous vous disons à nouveau merci pour être venu vous asseoir à la place d'honneur de nos tables. De Villefranche-de-Lonchat, votre hâvre, vous ne manquerez pas de nous retrouver et, j'en suis assuré, vous aurez à cœur de contribuer par votre présence et vos conseils à la prospérité de notre chère association.

Le Président, après avoir présenté les excuses de M. le Sous-Préfet et de M. le Député-Maire, a levé son verre aux Dames, aux doyens, MM. Biergeon, Brissaud et Mathieu, à M. le Principal, à ceux qui aident l'Association, à M. Faisandier, à M. Trillaud, aux vins des camarades Delpérier et Gérard-Jardel, aux camarades venus de loin, aux camarades bordelais qui n'oublient pas le chemin de Bergerac, à Gaston Bost, président de l'an dernier, au Conseil d'administration de l'Amicale, à son Trésorier, à son Secrétaire général.

Discours de M. Jean CONCHOU président du Banquet

Monsieur le Président, je vous ai déjà dit combien j'avais été sensibilisé par l'honneur que vous m'avez fait en me demandant de présider aujourd'hui le banquet annuel de l'Association des Anciens Elèves de notre cher collègue Henri-IV de Bergerac.

Cet honneur, que je vous dois, je le dois aussi, je le sais, à l'amitié de notre Secrétaire général, Robert Coq, amitié qui, nouée pendant sept années de notre prime jeunesse sur les bancs des diverses classes, s'est affermie encore si possible pendant la période où, quelques mois à peine après avoir quitté notre collègue, nous nous retrouvions sous le même uniforme de fantassin au 50^e Régiment, avant que nous sépare, pour la grande et terrible aventure postérieure, le hasard des affectations qui me faisait quitter ce premier régiment pour suivre le destin du 8^e d'Infanterie.

Cet honneur d'être votre Président d'un jour m'échoit aussi, peut-être, parce que je suis à la veille de ma retraite, après avoir fait dans l'administration des Finances une carrière variée, stabilisée depuis dix-sept ans à Marseille.

C'est peut-être là un de ses aspects qui pourrait s'imprégner d'une certaine mélancolie.

*

**

Mesdames, Messieurs, mes chers Camarades, à cette même place, mon ami Gaston Bost évoquait l'année dernière une histoire qui lui avait été racontée sur l'un des paquebots de la Côte d'Afrique.

Or j'étais moi-même présent, me semble-t-il, sur ce paquebot où j'avais eu la joie de rencontrer Gaston Bost, alors que, détaché provisoirement du ministère des Finances, je « nomadisais » administrativement au titre du contrôle financier — il y a trente ans de cela — dans les territoires d'Afrique occidentale.

La conclusion de l'histoire qu'il nous a narrée était qu'un naufragé admettait presque avec sérénité la perspective d'être mangé par les cannibales plutôt que d'être astreint à prononcer un discours.

Je pense, quant à moi, que la victime n'était pas de chez nous.

C'est qu'en effet Jules César, dans ses « Commentaires sur la guerre des Gaules », notait déjà : « Les Gaulois sont gens qui aiment se réunir en de grands banquets pour boire, manger et tenir des discours... »

Notre réunion d'aujourd'hui et mon actuel propos confirmeraient — s'il en était besoin — que nous restons toujours des Gaulois.

*

**

Je ne sais plus quel auteur, très certainement atrabilaire, prétendait : « Le passé a tant de prestige qu'à chaque instant nous entendons cette phrase : « Un tel ? Nous avons été au collège ensemble, je le tutoie, c'est mon ami. » Mais de ces amis-là, ajoutait-il, tout nous sépare et il suffit parfois d'une conversation pour les écarter. »

Cet auteur était non seulement misanthrope, mais aussi, à n'en pas douter, un très mauvais observateur et un insuffisant psychologue.

Si les choses étaient ce qu'il dit, comment pourraient s'expliquer nos rassemblements annuels ici même, à Bergerac ? Comment pourraient se justifier les réunions d'Anciens de notre collège qui se tiennent régulièrement à Paris sous la sympathique présidence de notre maître d'autrefois le professeur Tournaire ?

Le 12 octobre, en effet — il y a à peine plus d'un mois — je participais à Paris à un dîner qui réunissait une trentaine de convives, tous issus du collège Henri-IV de Bergerac.

Et, dans quelques semaines, c'est à Marseille qu'un dîner est organisé avec quelques-uns des Anciens dont, entre autres, la fille de notre cher professeur Paul Petit, elle-même professeur, ainsi que son mari, dans un des lycées de la ville.

Dans toutes ces réunions, où précisément les générations sont confondues, il n'y a pas que la seule évocation de quelques années de notre jeunesse, mais bien plutôt et surtout la manifestation d'une âme collective que développe et imprime en chacun de nous la vie que nous avons menée en commun dans notre cher vieux collège.

En effet, nous avons tous fait là, sous la houlette attentive de nos Maîtres, l'apprentissage de la vie de groupe et avons inventé, avant qu'on en ait fait la découverte, ce que, depuis lors, on a baptisé les « relations humaines ».

C'est cette pratique des relations humaines qui subsiste en nous depuis ces années de jeunesse, où se formait la personnalité, qui doit nous conduire plus tard, dans notre âge mûr, à cet humanisme qui est un esprit, une disposition intellectuelle, un état d'âme qui impliquent justice, liberté, connaissance et tolérance, aménité et sérénité.

Pendant, André Siegfried pouvait encore noter il y a peu que « ce qui fait le plus défaut à notre monde actuel, ce n'est ni la technique, ni l'intelligence, c'est l'âme. »

Aussi en arrive-t-on actuellement, dans l'industrie, à estimer qu'un bon ingénieur doit avant tout être en possession de qualités sociales et humaines qui constituent au moins la moitié de son potentiel, alors que nous étions, jusqu'à une époque assez récente, trop portés à penser que les connaissances techniques d'un ingénieur doivent représenter 90 % de sa formation.

Ce qui est valable dans l'industrie l'est aussi, de la même façon, dans les groupes de travail, quels qu'ils soient, réunissant un certain nombre d'individus.

Ce sont ces relations humaines qui, apportant la part de l'âme demandée par André Siegfried, en toutes choses, conduisent à la compréhension mutuelle qui permet l'aboutissement heureux... de bien des choses...

Que de fois, personnellement, ai-je été amené à le constater au cours des nombreuses missions de négociations que j'ai menées ou auxquelles j'ai participé dans les pays étrangers, que ce soit en Europe, en Amérique du Sud ou en Amérique du Nord.

C'est dire l'universalité des bienfaits de la compréhension mutuelle entre les individus, quelles que soient les latitudes ou les hémisphères.

Et pourtant, les révolutions scientifiques présentes et leurs conséquences extrêmes pourraient tendre à « dépersonnaliser » les individus si bien que Georges Duhamel en arrivait à se demander si, au stade final d'une évolution

redoutable, l'homme que le progrès technique et les idéologies opposées mais convergentes tendent à apparenter au termitier et à la fourmi n'allait pas, descendant la pente, rejoindre bientôt le robot qui la monte.

C'est cette perspective que les relations humaines doivent réussir à annihiler.

Mais, à notre époque où, sans cesse, est évoquée l'accélération de l'histoire, c'est-à-dire, en fait, l'accélération de tout, il importe d'élargir encore le champ de cette compréhension mutuelle entre les individus pour la transporter sur le plan international.

Cette évolution, au surplus, sera facilitée par les échanges d'étudiants et de professeurs qui se multiplient entre de nombreuses nations et, en outre, par l'abaissement et bientôt la suppression des frontières, l'extrême rapidité de l'information et celle des transports qui intensifient et généralisent les contacts internationaux des individus.

Aussi peut-on penser qu'en ce domaine les jeunes ont un grand et beau rôle à remplir, et cela dans tous les pays.

Les intérêts transigent toujours, les passions plus rarement et, dès lors, il importe de créer le climat de compréhension nécessaire pour atténuer et faire disparaître chez les individus les tendances passionnelles, les ressentiments qui, en principe, sont de mauvais conseil.

Faire taire les amertumes, s'efforcer à l'objectivité, c'est là réformer les individus.

La jeunesse n'a pas connu en général, comme nous les Anciens — et c'est fort heureux — ces amertumes ou ces ressentiments et n'a pas, comme nous, à faire effort pour se réformer.

Aussi, alors que jusqu'à présent on demandait aux jeunes de comprendre les... moins jeunes, il faut désormais faire l'inverse et demander aux... moins jeunes de comprendre les jeunes, car notre expérience, qui trop souvent est la forme la plus maussade de la fatigue, ils n'en ont que faire.

L'approche, dans le comportement général, de cette compréhension mutuelle internationale, n'est-ce pas là un grand idéal auquel doivent s'attacher les jeunes générations ?

*

**

Notre cher professeur Paul Petit lançait assez fréquemment du haut de sa chaire, à divers propos, une phrase de Chateaubriand extraite des *Martyrs* et qui est un fragment du Chant de guerre des Francs :

« Pharamond ! Pharamond ! nous avons combattu avec l'épée... »

Il en aimait la consonnance altière.

Pour moi, elle s'était si bien gravée dans mon esprit qu'il m'est arrivé, pendant la Grande Guerre, alors que, retour d'une attaque, les débris de mon régiment s'installaient dans les fermes de l'arrière, de m'écrier aussi :

« Pharamond ! Pharamond ! nous avons combattu avec l'épée... »

et cela au grand ébahissement — vous vous en doutez — de mes camarades fantassins qui m'entouraient, se demandant si je n'étais pas commotionné...

Aujourd'hui, c'est la force de la pensée qui doit se substituer à celle de l'épée.

« Pour hier, il est trop tard, disait Péguy, mais pour demain, il n'est pas trop tard. »

Et d'ailleurs, l'Europe a entrepris une grande œuvre dans le sens de la compréhension mutuelle. Puisse la Communauté économique européenne conduire à une communauté politique qui peut déboucher, dans un futur plus proche peut-être que nous le supposons, sur une entente réellement consentie par tous les États parce que prenant son point d'appui dans l'opinion publique.

L'entente mondiale est en effet une de ces idées généreuses correspondant, à n'en pas douter, aux aspirations des Hommes et qui, depuis saint Thomas d'Aquin, a inspiré la recherche de nombreux philosophes, penseurs, hommes d'église, hommes politiques.

Si son aboutissement actuel présente de très réelles imperfections, il n'en demeure pas moins qu'il marque cependant un très réel progrès.

Sans doute peut-il paraître très naïf d'évoquer l'Entente mondiale alors qu'il n'est question que de « guerre froide », voire même de « guerre chaude » entre les deux blocs qui partagent le monde.

Inspirons-nous, quoi qu'il en soit, de cette sagesse des philosophes qui enseigne aux hommes l'espoir plutôt que la crainte.

« Si quand tout va bien, a-t-on dit, l'optimisme est un luxe, quand tout constamment est à refaire, c'est une nécessité. »

Et je terminerai sur ce vers d'Edmond Rostand qui va encore très au-delà :
« C'est la nuit qu'il est beau de croire à la lumière. »

*
**

Sur l'invitation du Président, Robert Coq, Secrétaire général, annonce aux convives que l'Association ravivera la Flamme, le jeudi 7 décembre, à 18 h 30, à Paris, sur la Tombe du Soldat inconnu. Il donne rendez-vous pour cette cérémonie aux camarades qui se trouveront à Paris à cette date ou qui pourront s'y rendre.

Au moment de se séparer, Henri Denuel, un fidèle, récite avec beaucoup d'à-propos un monologue de circonstance, en vers, de Lucien Boyer, où, du haut du ciel, Dieu regardant l'inoubliable défilé de la Victoire en 1919 s'agenouilla lui-même lorsque l'Infanterie

« Défila sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile ».



La Maison Romaine

Il est bien exact qu'il y a quelque trente années — au cours de l'été 1935 exactement — je me suis trouvé embarqué sur le même paquebot (le « Canada ») que Jean Conchou, qui revenait comme moi de la Côte occidentale d'Afrique et rentrait, comme moi, à Marseille.

Mais lorsque Jean Conchou déclare qu'il « nomadisait administrativement au titre du contrôle financier », il témoigne d'une excessive modestie. En réalité, il était tout simplement directeur des Services financiers du Gouvernement général de l'A.O.F. Pour un moins de quarante ans, le poste était éminent ; d'ailleurs, sauf à ses débuts, je l'ai toujours vu occuper des postes éminents.

Il commet une légère confusion quand il écrit que l'histoire du rescapé tombé aux mains des cannibales m'a été contée sur ce même paquebot. En fait, c'est sur l'« Amérique » qu'entre Douala et Port-Bouët j'ai rencontré le méridional dont j'ai évoqué le propos. Ce détail n'a pas d'importance. Qu'il me soit seulement permis de dire qu'aussi bien sur l'« Asie », de Pointe-Noire à Libreville, que sur l'« Amérique », de Libreville à Abidjan, et sur le « Canada », d'Abidjan à Dakar, je m'ennuyais énormément.

Pourquoi ? Je ne saurais le préciser. Il en était ainsi autrefois — on ne voyage plus guère qu'en avion aujourd'hui — de certaines traversées qui étaient d'une morne longueur et où régnait l'ennui, alors que d'autres laissaient un souvenir de gaieté et d'euphorie beaucoup trop brèves. Je me souviens ainsi d'avoir, en 1947, voyagé sur le « de Grasse », du Havre à New York, dans une atmosphère de joie et d'allégresse extraordinaires qui n'a cessé pendant les neuf jours de la traversée. Il est vrai qu'il y avait à bord, entre autres passagers également fort sympathiques, Maurice Chevalier, grand boute-en-train et dans une forme étincelante. Le retour sur le même paquebot fut d'une sombre et interminable mélancolie.

Pour le « Canada », ce fut l'inverse ; après le coup de cafard du début, la fête commença à partir de Dakar. C'est que le climat du bord fut transformé tout-à-coup par l'embarquement de nombreux fonctionnaires qui venaient prendre leur congé en France et parmi lesquels se trouvait Jean Conchou, que j'avais déjà vu à Dakar au cours de mon voyage aller. Il me fit faire la connaissance d'un jeune inspecteur des Colonies, M. B..., accompagné de sa femme, et dont la carrière fut, par la suite, extrêmement brillante, puisqu'il devint secrétaire général de l'A.O.F., puis haut-commissaire de la France (c'est-à-dire gouverneur général) à Madagascar. Tous quatre, nous passions — souvent avec d'autres passagers — des soirées très animées qui se prolongeaient sur le pont, fort avant dans la nuit. Et chaque soir, invariablement, il venait un moment, impatientement attendu par les jeunes femmes qui nous tenaient compagnie, où nous abordions le grand sujet de la Maison Romaine.

C'est Jean Conchou qui en parla le premier. Il s'agissait d'un établissement extraordinaire situé à Nîmes, réservé aux hommes seuls et fort accueillant pour eux, mais où l'admission était l'objet d'un examen sévère ; le dit examen, dont le jury était en majorité féminin, portait d'ailleurs sur toute sorte de matières : production d'un certificat de bonne vie et mœurs, d'un certificat médical,

solide instruction générale basée de préférence sur les langues mortes (les mathématiques pures étant facultatives) et excellente forme physique.

Le *dignus intrare* une fois obtenu, le séjour dans la Maison Romaine ne devait pas être inférieur à trois jours et pouvait se prolonger jusqu'à deux semaines ; au-delà, il était considéré, pour diverses raisons, comme nocif et aurait représenté une dépense trop importante. Si nous n'avons jamais pu connaître le tarif exact de la pension, Conchou déclarait, cependant, qu'il était « assez élevé ».

L'impétrant était, aussitôt après, soumis à la formalité du baptême ; je passe sur les détails mais, pour que la purification fut totale, il fallait bien qu'il fût dévêtu ; au sortir du bassin, on jetait sur ses épaules la fameuse toge romaine et, à partir de ce moment, la Maison Romaine n'avait plus de secrets pour lui.

C'était une demeure véritablement exceptionnelle, de très grandes proportions, où l'on respirait partout l'atmosphère de la Rome antique ; on y menait la vie des patriciens romains d'autrefois, mais des patriciens romains en vacances... Les repas se prenaient, bien entendu, sur des *triclinia* ; il y avait un gymnase remarquable, une bibliothèque d'une richesse inépuisable et un théâtre aux spectacles variés, les attractions les plus diverses alternant avec les tragédies les plus classiques.

Un exercice intellectuel très apprécié avait pour nom le « Tournoi de l'éloquence ». On lançait un sujet à développer et celui que le sort avait désigné devait improviser pendant un quart d'heure sur des thèmes inattendus où l'originalité le disputait à la culture, à la gravité et à l'ironie. On n'a jamais pu savoir sous quelle forme le talent était récompensé, mais on savait qu'il l'était.

Naturellement, l'hydrothérapie tenait dans la Maison Romaine une place dominante et les thermes romains avaient été fidèlement reconstitués jusqu'au pavage de mosaïques, en imitant ceux de Caracalla. *Frigidarium*, *tepidarium*, *cellarium*, *laconicum*, rien n'avait été oublié. On avait même poussé le raffinement jusqu'à moderniser quelque peu le traitement en s'inspirant des célèbres bains turcs. L'homme quittait les thermes allégé, régénéré, euphorique, prêt à toutes les performances...

Les hommes ainsi admis, et rigoureusement cloîtrés pendant plusieurs jours, étaient jeunes, ils étaient forts, ils pratiquaient tous les sports, ils étaient richement nourris. Il leur fallait tout de même, afin de ne pas sombrer dans des tentations de dévoyés (bien qu'elles aient été appréciées jadis par une certaine élite...), il leur fallait, cependant, un exutoire, une diversion naturelle, une détente tonifiante... Ne leur fallait-il pas à eux aussi — à eux surtout — le « Repos du guerrier » ?...

Sur ce point, Jean Conchou s'est toujours montré d'une très grande discrétion, pour ne pas dire un mutisme absolu, ce qui lui valait d'être un peu malmené. Il était évident, en effet, qu'il y avait là une lacune assez inexplicable et la belle histoire de la Maison Romaine frisait alors, quelque peu, la fantaisie, l'in vraisemblance et le mystère.

Comme les jours passaient — fort vite — il fallut bien parler du retour, après le débarquement à Marseille. Conchou avait sa voiture à bord et me

proposa un soir, devant nos amis, de me ramener à Bergerac, ce qui faisait parfaitement mon affaire.

« Mais, disait-il, je te préviens que, passant par Nîmes, il ne peut être question de ne pas faire le séjour traditionnel (trois jours au minimum) à la Maison Romaine. »

Je protestai. J'étais attendu par ma famille ; un retard de trois jours était hors de question.

« Comment ? s'écriait Jean Conchou. Mais tu n'as donc rien compris ! Tout, entends-tu, tout doit plier devant la Maison Romaine. Il ne peut être question de famille ou d'empêchement de quelque nature que ce soit. D'ailleurs ta famille sera la grande bénéficiaire de cette cure extraordinaire, car elle te retrouvera grandi, rénové, avec un corps vigoureux, un jugement sain, un esprit décontracté et un cœur charitable. Non, pas de compromis ou de marchandage. C'est oui ou c'est non ! Choisis. »

Finalement, au bout d'un certain temps de réflexion, je déclarai choisir oui et, après avoir promis, avant de débarquer, de donner mes impressions, sinon verbalement, en tous cas par écrit et au besoin télégraphiquement, à nos amis du « Canada », je pris avec Conchou la route de Bergerac.

Nous étions à Nîmes à midi. Avant d'y arriver, nous avions déjà décidé de télégraphier à notre ami B... dans les termes suivants : « Maison Romaine dépasse toutes espérances ».

Cependant, la difficulté était de faire partir ce télégramme de Nîmes au bout de trois jours, alors que nous devions continuer sur Bergerac aussitôt après déjeuner. On avisa de « travailler » un brave garagiste, à qui nous avions confié le graissage de la voiture. Il ne parvenait pas à comprendre pourquoi nous voulions engager les frais d'un télégramme pour une communication qui arriverait à destination deux jours plus tard qu'une lettre postée tout de suite et qui coûterait moins cher. Sa femme nous tira d'embarras.

« Moi, je ne discute pas tellement, fit-elle. Donnez-moi l'argent et, tel que je vous le dis, le télégramme, il partira. »

Il partit, en effet, en son temps et arriva ouvert, paraît-il, au ministère de la rue Oudinot où, quoiqu'adressé à « M. B..., Inspecteur des Colonies », il fit le tour des services et souleva toutes sortes de questions.

Vingt années plus tard, me trouvant à Tananarive, je ne voulus pas repartir pour la France sans faire une visite de courtoisie au Haut-Commissaire, qui était donc M. B... Il fut extrêmement cordial et voulut me retenir à dîner, s'excusant d'être obligé de recevoir, le même soir, certains notables de Madagascar. Comme je prenais l'avion le lendemain aux aurores, je préfèrai ne pas passer une nuit blanche et déclinai, avec regrets, l'invitation.

Arrivé à mon hôtel, j'étais appelé au téléphone. C'était M^{me} B... qui, informée par son mari, insistait pour que je revienne sur ma décision.

« Mais non ! Je vous assure que vous pourrez partir de bonne heure. Oui, en veston, bien entendu... Le temps passera très vite, vous verrez. Je vous ferai placer à table à côté de moi, nous évoquerons les chers souvenirs du « Canada » et, qui sait ? peut-être finirons-nous par connaître un jour la vérité sur la Maison Romaine... »

Gaston BOST.

LES BANQUETS ANNUELS

N°	DATES	NOM DU PRÉSIDENT DU BANQUET	LIEU DU BANQUET A BERGERAC	Nombre de convives
1	4 décembre 19 9	D ^r André CAYLA	Hôtel de Londres	53
2	25 mars 1911	—	— —	66
3	23 — 1912	—	— —	60
4	26 octobre 1912	M. MOUNET-SULLY	— —	87
5	19 février 1921	M. Albert CLAVEILLE	— —	80
5bis	17 mars 1923	D ^r Pierre ROUSSEAU	— de la Dordogne	70
6	20 décembre 1930	—	— de Bordeaux	63
7	20 — 1931	—	— de la Dordogne	58
8	18 — 1932	—	— de Londres	57
9	17 — 1933	—	— de la Dordogne	61
10	16 — 1934	—	— de Bordeaux	65
11	8 — 1935	Général Paul MATTER	— de la Dordogne	85
12	20 — 1936	D ^r Pierre ROUSSEAU	— de Bordeaux	79
13	12 — 1937	—	— de Londres	81
14	11 — 1938	D ^r Maurice CHICANDARD	— de Bordeaux	99
15	13 — 1942	N.	— —	41
16	12 — 1943	D ^r Pierre ROUSSEAU	— —	57
17	10 — 1944	Général Ambroise BERNARD	— —	85
18	13 janvier 1946	M. le Préfet Maxime ROUX	— —	106
19	8 décembre 1946	Prof ^r Maxime LAIGNEL-LA- VASTINE	— —	78
20	26 mai 1947	CONGRÈS DE FRANCE	Collège Henri IV	200
21	14 décembre 1947	D ^r Pierre ROUSSEAU	Hôtel de Bordeaux	64
22	5 — 1948	—	Collège Henri IV	75
23	10 — 1949	M. Henri FAUGÈRE	Café Tortoni	75
24	17 — 1950	D ^r Pierre ROUSSEAU	Hôtel Lestangt	43
25	16 — 1951	Conseiller Henri DE POUR- QUERY DE BOISSERIN	— de Bordeaux	57
26	30 novembre 1952	M ^e Denis DESPLANCHES	— du Commerce	55
27	29 — 1953	M. René TROUPEL	— —	55
28	28 — 1954	D ^r Pierre ROUSSEAU	Café Tortoni	62
29	27 — 1955	Intendant Général Roger EYRAUD	Hôtel du Commerce	52
30	25 novembre 1956	M. Marcel VENTENAT	— de Londres	52
31	24 — 1957	M. Jean-Paul CHAUMEL	— de Bordeaux	52
32	16 — 1958	M. Edmond BESSIÈRE	— —	57
33	22 — 1959	M. Jean-Jacques JUGLAS	— —	83
34	27 — 1960	M. Gaston BOST	— du Commerce	83
35	26 — 1961	M. Jean CONCHOU	Aéro-Gare de Rouma- nières.	80



LE CORTÈGE



LE DRAPEAU DE LA FLAMME ET SA GARDE

CLICHÉS SUD-OUEST



LE GESTE SACRÉ



LA SIGNATURE DU LIVRE D'OR

La Flamme sous l'Arc de Triomphe

L'Association a été admise au *Comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe*, société reconnue d'utilité publique et fondée en 1923 par le général Gouraud. Les membres de ce Comité, voulant honorer la trop longue liste des anciens élèves du collège Henri-IV de Bergerac morts pour la France, ont décidé à l'unanimité que, par faveur toute spéciale, notre Amicale raviverait la Flamme sur la tombe du Soldat Inconnu à Paris le jeudi 7 décembre 1961 ; ils ont aussi voulu nous donner le privilège d'assurer seuls la cérémonie ce jour-là, en nous recommandant de réunir une nombreuse assistance afin que cette manifestation patriotique revête le caractère le plus imposant possible.

Par une délicate attention, M. le général Lespinasse-Fonsegrive, fils d'un célèbre philosophe bergeracois ancien professeur au collège, a été désigné pour nous accueillir sous l'Arc de Triomphe.

Dès 18 heures, une centaine de camarades, convoqués tant par l'Association de Bergerac que par le groupement parisien présidé par M. Tournaire, se sont retrouvés à l'entrée du souterrain de l'Etoile, sur le musoir Friedland ; ils se sont groupés dans la salle d'attente de marbre pour se former enfin en colonne par quatre, à l'intérieur des chaînes enserrant le terre-plein de l'Arc, le dos tourné à l'avenue des Champs-Élysées.

Il a été matériellement impossible de relever les noms de tous les participants, membres ou amis de l'Association. Citons cependant M. Charles Sinsou, sénateur de la Dordogne, ancien élève ; M. Henri Sicard, député-maire de Bergerac, ancien professeur au collège Henri-IV ; M. le préfet Maurice Loupias, ancien sous-préfet de Bergerac ; M. Jean Pozzi, ministre de France, membre honoraire de l'Amicale, etc.

Trois anciens combattants et anciens élèves sont chargés du port du drapeau de la Flamme et de sa garde : Louis Huraut (médaille militaire et croix de guerre 1914-1918), Jean Gagnaire (chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945) et Jean-André Malescassier, directeur administratif de l'Union Française des Anciens Combattants (U.F.A.C.).

Ils se placent à la tête du tombeau, face au cortège qui se porte en avant, précédé du Secrétaire général, ancien combattant, porteur de fleurs. Ce dernier s'arrête au pied de la tombe, les assistants se partagent en deux colonnes égales et vont se ranger à droite et à gauche de la dalle, face à celle-ci.

Roulement du tambour de la Flamme : tous les assistants se mettent au garde-à-vous et Robert Coq dépose une gerbe d'œillets avec un ruban tricolore portant l'inscription « Les Anciens du Collège Henri-IV de Bergerac ».

Le Commissaire de la Flamme prend le glaive des mains du gardien et le remet au docteur Pierre Rousseau, porteur de la carte violette le désignant officiellement pour l'accomplissement du Geste sacré.

Le Président de l'Association actionne alors le dispositif faisant jaillir la

Flamme avec plus de force ; pour l'assister, Gaston Bost, grand mutilé de la guerre 1914-1918, pose la main droite sur son épaule gauche.

Le clairon de la Garde Républicaine sonne le *Salut aux Morts*. Le drapeau s'incline.

Une minute de silence est observée.

Un roulement de tambour marque la fin de cette cérémonie ; le drapeau se redresse.

Le drapeau et sa garde, précédés du tambour, se rendent devant le poste de garde.

Le Président ayant ravivé la Flamme, le porte-drapeau et tous les assistants signent le « Livre d'Or » de l'Arc de Triomphe réservé aux Associations.

Inoubliable soirée.

Les Anciens Elèves et les amis de l'Association se séparent fort émus.

Il est 19 heures.



LA FLAMME EN 1962.

Le premier jeudi de décembre — le 6 décembre 1962 — l'Association ravivera la Flamme sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile à Paris, à 18 h 30.

Le Président, le docteur Pierre Rousseau, a désigné notre camarade Gaston Bost, grand mutilé de la guerre 1914-1918, pour accomplir le geste sacré au nom de l'Amicale.

Les Anciens Elèves et les amis de notre Société sont priés de venir nombreux à cette cérémonie et d'assister au dîner qui suivra et qui sera servi en l'honneur des camarades venus de Bergerac. Ils devront, pour s'inscrire, se mettre en rapport avec l'animateur des réunions parisiennes, M. Jean Gagnaire, 18, rue de la Ferme, à Le Perreux (Seine).



Suite des feuillets du "Livre d'Or"

En France, écrivait Alphonse Daudet en 1872, tout le monde est un peu de Tarascon.

Depuis lors, grâce à Edmond Rostand et Cyrano, tout le monde est davantage encore de Bergerac.

Aussi, est-ce un brin de « panache » dont nous bénéficions lorsque — de par la France — nous nous présentons comme Anciens Elèves du collège Henri-IV de Bergerac !...

J.-M. CONCHOU.

LA PETITE HISTOIRE DU COLLÈGE

Le Collège en 1862

Il est toujours question du nouveau Collège et de la construction d'un nouveau local, la prolongation de l'état actuel des choses apportant chaque jour et de plus en plus un tort au développement et à la prospérité de l'établissement.

Après avoir voté la suppression de plusieurs chaires, le Conseil municipal a décidé le maintien du *statu quo*.

Le Bureau d'administration demande au ministre de l'Instruction publique le grade d'officier d'Académie pour M. le pasteur Vidal, qui a exercé pendant plusieurs années avec distinction, et à titre purement gratuit, les fonctions de professeur d'allemand au collège.

Le Lycée nationalisé en 1962

La dernière classe primaire (celle de 7^e) disparaît.

M. Henri Bergeton, venant de Tunisie, est nommé surveillant général.

Le ministère de l'Education nationale accorde la création d'une classe de Sciences expérimentales, mais voudrait, reprenant d'un côté ce qu'il donne de l'autre, supprimer la classe de Philosophie, pour ne pas augmenter les dépenses. Or, devant le nombre croissant des élèves — il faudra en compter au moins 80 en Philosophie — le conseil municipal, les anciens élèves et les parents d'élèves, émus et d'accord, demandent le maintien de la classe de Philosophie.

L'effectif total des élèves de l'établissement, tous du second degré, est de 621, soit 70 de plus qu'en 1960-1961.

Une tradition chère aux Anciens a été rompue ; malgré le beau temps, en effet, la distribution solennelle des prix a eu lieu le dimanche 24 juin, à 10 heures, non pas dans la cour d'honneur du lycée, mais au cinéma Cyrano, rue des Carmes. Elle a été présidée par M. Jean Ribailier, procureur de la République.

Le discours d'usage a été prononcé par M. Biget, professeur agrégé d'histoire et de géographie. M. Biget a longuement, mais très savamment, parlé de la légitimité, c'est-à-dire la rigueur et l'utilité de la discipline de l'histoire qu'il enseigne. Il termine :

« L'histoire révèle... à l'homme sa puissance ; enlevant à ce Prométhée sa dernière chaîne, elle l'arrache au non sens de la fatalité, le rend libre et maître de son destin ; elle est une entreprise humaniste n'ouvrant sans doute pas de perspectives précises pour le futur, mais laissant entrevoir une dynamique riche d'un avenir toujours meilleur. L'histoire est l'espérance de l'humanité. »

En lui répondant, M. Ribailier estime que :

« L'historien, comme le juge, doit faire preuve de psychologie, d'indépendance, d'impartialité pour éviter les critiques de l'avenir. Il est en effet délicat de recouper des témoignages et de remonter aux sources. Si les grands de ce monde se sont toujours heurtés à l'indépendance des juges, ces derniers ont été malmenés par de célèbres écrivains : Rabelais, La Fontaine, Racine, Voltaire. Pourtant, la magistrature sait généralement défendre la vérité et les grands procès de l'histoire permettront d'écrire l'histoire. »

L'Amicale a couronné ses lauréats :

Le *Grand Prix d'Honneur* a été décerné à l'élève Gérard BOTTEIN, de la classe de mathématiques.

Le *Prix Georges-Augiéras* a été remporté par l'élève François LAVANDIER, de la classe de 1^{re} M 2 (prix de composition française).

Le *Prix de dessin Emmanuel-Aubert* s'est partagé entre Claude LAROUAMANIE, de la classe de 2^o C, et Christian BARTHÉLÉMY, de la classe de 2^o M.

Comme en 1940, 1944 et 1961, les épreuves écrites des deux parties du baccalauréat se passent à Bergerac, rue Lakanal, dans l'établissement, les lundi 25, mardi 26, mercredi 27 et vendredi 29 juin 1962. Un professeur de la Faculté de Bordeaux préside le jury d'examen.



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Samedi 6 octobre 1962.

A Bergerac, n^o 25, rue Saint-Esprit, à 17 h. 30

Présents : Georges Brassens, Jean Barthe, Robert Coq, André Delpérier, Michel Manet, Pierre Rousseau, Albert Védrines, Lucien Videau.

Excusé : Pierre Pucheu-Casadeban.

— Le procès-verbal de la dernière séance du 6 octobre 1961 est adopté sans modification, après lecture.

— Le Trésorier Jean Barthe présente la brillante situation financière au 31 décembre 1961.

— Le 33^e *Bulletin* a paru le mardi 31 octobre 1961. Le Secrétaire général fait approuver le texte du 34^e *Bulletin*.

— On règle le programme de la fête annuelle qui était fixée au dimanche 25 novembre 1962 ; mais en raison de la dissolution de l'Assemblée nationale, si des élections législatives devaient avoir lieu ce même jour, la réunion serait reportée à un autre dimanche, après entente avec M. René Morisset, qui doit présider le banquet, et le traiteur Lestangt, qui doit le servir.

— Le Président fait voter des félicitations pour les jeunes nouveaux professeurs de la Faculté de Médecine de Bordeaux, les camarades Lucien Texier et Christian Breton, dont les récents succès honorent l'Association.

— Le Trésorier parle de la gestion de l'immeuble Augiéras et du projet de son équipement au chauffage central au mazout.

— Le Secrétaire général donne connaissance de la correspondance reçue depuis la réunion de 1961 : des vers d'Albert Biergeon, de nouvelles protestations d'Henri Denuel sur la longueur de certains discours, une savoureuse anecdote de Paul Petit à propos d'*Œdipe-Roi* envoyée par Roger Gontier, un télégramme de Jalabert sur la tragédie de Pierre Caze, sous-préfet de Bergerac en 1805, *La Mort de Jeanne d'Arc*.

— La séance est levée à 18 h 30.

Le sixième acte de "Cyrano de Bergerac"

Un acte en vers de Jacques LE LORRAIN (1856-1904), ancien élève

AVIS

Je dois avertir qui de droit et les autres qu'en rimant ces alexandrins j'ai eu pour intention d'instituer une sorte de critique mimée et vivante des pièces en vogue.

Une tentative de ce genre offre l'avantage de compléter — et tout au moins de souligner — la critique régulière des journaux.

Elle présente en effet des arguments qui, marchant, parlant, gesticulant, et faits hommes pour ainsi dire, frappent davantage l'attention du public.

Elle peut en outre aspirer à remplacer la parodie qui projette d'assez grossiers effets et défigure trop cyniquement le modèle.

Enfin, même en l'attaquant, elle prolonge et répercute l'œuvre sanctionnée par le succès.

J'ai choisi pour champ d'essai *Cyrano de Bergerac* qui, à tort ou à raison, eut une des vogues les plus extraordinaires du siècle.

Dans ce sixième acte, je mets en vigueur les faiblesses, les invraisemblances, les erreurs logiques ou psychologiques de la pièce ; ma tentative voulait cette sévérité ; mais qu'on ne croie pas que j'ignore tout ce que l'œuvre de M. Rostand offre de qualités précieuses et rares.

Jacques LE LORRAIN.

PERSONNAGES

CYRANO	Comte DE GUICHE	Vicomte DE VALVERT
RAGUENEAU	Christian DE NEUVILETTE	D'ARTAGNAN
ATHOS	ROXANE	CHAMPFLEURY

SCÈNE I

CYRANO, RAGUENEAU, comte de GUICHE

RAGUENEAU, entrant

Est-ce une illusion, un rêve, une méprise ?

DE GUICHE, (id.)

Que voici, malepeste, une étrange surprise !

RAGUENEAU

Moi qui vous croyais mort, cher Monsieur Cyrano !

CYRANO

Pris au piège et pipé comme un simple moineau !
Oui, je sais que sur moi roule un absurde conte
De crime ou d'accident

RAGUENEAU

En effet, l'on raconte...

CYRANO

Qu'une poutre en tombant chût sur mes pauvres os
Tout exprès et me mit quasiment en morceaux.

DE GUICHE

Le bruit en a couru

CYRANO

C'est une sotte histoire
Dont je suis, moi vivant, une preuve notoire.
Je suis le Cyrano de plusieurs Bergeracs
Prêt encore à jouer et les crics et les cracs !
Le marquis de ce nom ne fut jamais qu'un pitre,
En ma comparaison

RAGUENEAU

Un nicaise, un bélière.

CYRANO

Comme tu dis.

(Fier.)

Mon nom vivra, je pense, un temps
Et j'irai lauréat d'or sous les cieux éclatants...

DE GUICHE

Palsambleu, je vous sais homme extraordinaire

CYRANO

Je crois l'avoir prouvé de plus d'une manière

RAGUENEAU

Chacun de vos exploits est resté là gravé !

SCÈNE II

Les mêmes, vicomte de VALVERT

DE VALVERT

Et qui vous vit agir peut croire avoir rêvé !

CYRANO

Qui vient ici ? Comment, c'est vous, mon beau vicomte ?
Le bruit de votre mort...

DE VALVERT

Comme la vôtre, un conte.

CYRANO

Je croyais vous avoir occis très proprement.

DE VALVERT

Non ! Vous voyez, je me porte admirablement
Des coups que vous portez, si peu qu'on vous déplaie
On se relève quelquefois.

CYRANO

J'en suis fort aise.

Je suis exempt de fiel et de malignité.

DE VALVERT

Je tombe à vos genoux pour tant de charité !

SCÈNE III

Les mêmes, CHAMPFLEURY

CYRANO

Eh quoi, le Champfleury qui vient à la rescousse !
Oh là là, quelle émotion, quelle secousse !
Que viens-tu faire ici, maraud, goujat, pantin,
Maupiteux, claquent, gueux, marouffe, crétin !
Dois-je t'expédier au bout de ma semelle
Jusqu'au fond de l'Erèbe ? As-tu quelque nouvelle
Chlorise à nous jouer ? Faut-il que mon tympan
Subisse ta voix chaudronneuse, sacripant ?
Porte ailleurs Céladon, ton ventre ridicule
Et ton beau geste, ou je t'étripe, par Hercule !

CHAMPFLEURY, très ironique

Je confesse en effet que je fus un oison
Digne de m'appeler Jocrisse ou Brid'oison
En voulant l'autre année, ô suprême sottise,
Jouer devant un tel juge, dame Chlorise.

CYRANO

Ah ! oui...

DE GUICHE, ironique

Le téméraire...

CYRANO

Ajoutez qu'il manquait
De toute espèce de talent, ce gros paquet !
Qu'il était lèche-dos, lèche-main, lèche-frite...

DE GUICHE

J'accorde qu'il n'est pas comblé de haut mérite.

CHAMPFLEURY

Hélas, j'en suis jusqu'à la moelle dépouvu.

CYRANO

En outre, osa-t-il pas jeter son dévolu
Sur une noble dame et qui m'était sacrée,
Roxane aux yeux divins, ma Roxane adorée.

CHAMPFLEURY

C'est vrai, je l'effleurai d'un regard assassin.

DE GUICHE

Insulte inoubliable et criminel larçin !

CYRANO

Ce poussah dégoûtant, cet anthropopithèque...

SCÈNE IV

Les mêmes, D'ARTAGNAN, ATHOS

D'ARTAGNAN, railleur

Fut osé comme un chien qui regarde un évêque.
La dame en souffrit-elle ? Heu, ce serait à voir.
Sachant qu'elle sortait à peu près chaque soir,
Qu'elle passait rieuse et blonde, j'ai l'idée
Que c'était bien un peu pour être regardée.
Entre nous Champfleury fut petit criminel.
Et pourquoi l'empêcher de jouer, juste ciel ?
Pour un comédien jouer la comédie
N'est point une entreprise étonnamment hardie.

ATHOS

On vit choir après ça votre méchante humeur
Sur ce vicomte, jeune et petit escrimeur...

CYRANO, en colère

Le sot, l'âne bête, le faquin !

ATHOS

Ah ! messire

Vous n'eûtes vraiment pas trop de peine à l'occire.

D'ARTAGNAN

Si peu que vous ayez pu le faire en rimant
Quelques dizains de vers narquois...

CYRANO, riant

Ce fût charmant.

ATHOS, sévère

A mon sens vous pouviez, monsieur, faire un usage
Plus digne et plus fécond de votre grand courage.

D'ARTAGNAN

Revenons à Champfleury. Quand de ce rustaud
Vous eûtes purgé la scène, tout aussitôt,
Bourrelé de remords, sentant votre injustice,
Et qu'à ces bons acteurs vous portiez préjudice,
Vous leur avez jeté en compensation
Votre bourse. Ce fut une bonne action
Qui vous mit cependant pour tout un mois au jeûne
Ah ! que vous fûtes sot ou que vous fûtes jeune.
Mais vous aviez, Monsieur, un moyen excellent,
Bien facile à trouver, de garder votre argent,
C'était de vous tenir dans votre coin bien sage,
Prêt à saluer la bonne rime au passage.

ATHOS

Il ne faut point casser les vitres ni les pots
Sans raison, ni verser le sang hors de propos.
Le courage est celui qui prépare les choses
Grandes et qui s'emploie à de très nobles causes.

D'ARTAGNAN

Voilà ce que nous voulions vous dire, mon cher.

CYRANO

Ce que vous me contez là m'apparaît très clair.
Mais vous m'échauffez terriblement les oreilles.
Entendit-on jamais des sonnettes pareilles ?
Cultivant l'impossible et l'idéal avec,
J'ai dû me contenter de gloire et de pain sec ;

J'ai su ressusciter des vertus démodées,
Ferrailer pour des mots, lutter pour des idées,
Rire au nez des Seigneurs et des bourgeois pansus,
Vivre pauvre au milieu d'un tas de gens cossus...
Et je suis tellement exorbitant et rare,
Tellement excessif, extravagant, bizarre,
Illogique, baroque, inouï, décevant,
Qu'ayant crevé de faim tout du long, moi vivant,
Je suis après ma mort en vérité capable
D'enrichir l'écrivain qui me prendra pour fable.
Mais j'ai fait autre chose ayant fait deux heureux :
Roxane et Christian.

D'ARTAGNAN

Seigneur, priez pour eux !

CYRANO

Et je suis venu voir après deux ans d'absence
Les deux enfants qu'unit mon inconcupiscence,
Que jeta dans les bras l'un de l'autre ma faim
De dévouement obscur, de grandeur d'âme enfin.
Vous verrez que la joie auréole leur tête,
Que leur sourire est doux, que leur âme est en fête,
Et que grâce à mon zèle, ils sont les tourtereaux
Les plus gais, les plus fins, comme ils sont les plus beaux.

D'ARTAGNAN

Que vous exagérez l'effet de votre zèle !
Ils sont loin, croyez-moi, d'être un couple modèle.

CYRANO

Ah pardon, là-dessus, Monsieur, je n'entends pas
Le plus petit brocard

D'ARTAGNAN

J'ai suivi pas à pas
Leur bonheur et je sais qu'il n'est point mirifique.

CYRANO

Paix ! Vous n'êtes qu'un drôle, un imposteur cynique !
Je demande à l'instant raison de vos propos.

D'ARTAGNAN

A votre aise.

DE GUICHE

A votre aise.

CYRANO

Il me faut vos deux peaux.

(A d'Artagnan.)

La vôtre d'abord, elle est la plus coriace.
Flamberge au clair, un peu d'escrime me délasse.

(Le duel s'engage.)

D'ARTAGNAN

Qu'il vous en cuise ou non, je vous le dis tout net,
Monsieur de Cyrano, Savinien, Hercule,
Vous n'êtes qu'un casseur d'assiettes ridicule,
Doublé d'un fanfaron et triplé d'un benêt.

Vous qui n'eûtes jamais peur de rien si ce n'est
Des brocards adressés à votre nasicule,
Une nécessité regrettable m'accule
A vous battre tout en composant un sonnet.

Prenez garde à ma pointe ! Elle est rapide et sûre.
Chaque fois qu'il me plaît on meurt de la blessure
Qu'elle porte, tel est son ordinaire effet.

Mais dans le cas présent sachez que je n'ai cure
Que de vous octroyer une simple piqûre
A la fin de mon quatorzain.

(Il se fend.)

Voilà, c'est fait.

CYRANO

C'est fait, je suis touché !

D'ARTAGNAN

Baste, une blessurette.

CYRANO

M'avez-vous fait le coup de la botte secrète ?

D'ARTAGNAN

Je garde ce coup-là qui ne s'enseigne point
Pour quand j'ai le dessin d'ébrécher un pourpoint
Qui recouvre beaucoup de bassesse ou de vice.
Ce n'est point votre cas, vous êtes sans malice :
Vos péchés vous seront facilement remis.

CYRANO

Bien obligé, Monsieur.

DE GUICHE

Ah ! voici vos amis

SCÈNE V

Les mêmes, ROXANE, CHRISTIAN

ROXANE, à Christian

Taisez-vous ! Chaque mot qui sort de votre bouche
M'agace et m'étourdit.

CHRISTIAN

Quoi, vous prenez la mouche ?

ROXANE

Je prends ce qui me plaît, vous ne me prenez rien,
Rien, pas même mon temps.

CHRISTIAN, boudeur

C'est bien.

ROXANE, sèche

Oui, c'est très bien.

Vous êtes gentilhomme, ayez la courtoisie
De laisser pleinement libre ma fantaisie
D'aller où bon me semble et mon droit de rêver
A tout ce qui m'est cher.

(Christian proteste d'un geste.)

Allez-vous m'énerver

Davantage ?

CYRANO

Voyons, mes enfants, qu'est-ce à dire ?
Est-ce une scène préparée ou du délire ?
Roxane, mon enfant, calmez votre courroux.

ROXANE, à Cyrano

Ah ! c'est vous ! Ah ! c'est vous... Tenez, voilà pour vous !
(Elle s'élançe et le gifle.)

CYRANO

Oh ! le suprême affront !

ROXANE

La juste récompense !

CYRANO

Oh ! la pire douleur !

ROXANE

Voilà ce que je pense :
Christian de Neuville est un cerveau balourd,
Un regard sans éclat, un faux geste, un pas lourd ;
Mais vous êtes cent fois plus obtus, plus stupide
Que ne l'est ce mari trivial, insipide !
Comment, vous qui m'aimiez, je le sais, aujourd'hui,
Vous immolâtes-vous ?

CHRISTIAN

Pourquoi vous ?

ROXANE

Non pas lui ?
Lorsqu'il vous insulta, pourquoi cette clémence ?

CYRANO

Parce que vous l'aimiez.

CHRISTIAN (il rit)

Ha !

CYRANO

Hein !

CHRISTIAN

Pure démenche.

ROXANE

Je l'aimais ! Fallait-il m'écouter pour si peu
Et lâcher la partie au premier coup de feu ?
Je l'aimais ? Le savais-je ?... On prétend qu'à la guerre
Vous êtes très hardi : mais vous ne l'êtes guère
En amour ! Ah ! tenez, vous n'êtes pas français.

CYRANO

Je suis Gascon, Madame !

ROXANE

Oh ! ce n'est pas assez.
Et si tous vos pareils sont de cette envergure,
Ce sont des chevaliers de bien triste figure.
Pourquoi la scène invraisemblable du balcon ?
Ces dévouements cachés sans rime ni raison ?
Pourquoi ces mots soufflés, ces fictives missives ?
Ces strophes de douceur, ces phrases incisives
Où filtrait un esprit d'exquise qualité ?

CYRANO

Mais j'ai cru faire au mieux, Roxane !

ROXANE

En vérité

Vous ne me jugez point de matière flatteuse
Mon cher, si vous avez compté me rendre heureuse
Et fière en me donnant pour légitime époux
Un bellâtre idiot, aggravé d'un jaloux !
Fais-je fi de l'esprit ? Suis-je une sotte en somme
Et ne vois-je que la figure dans un homme ?
Ne vous avais-je pas prouvé suffisamment
Que je n'avais de goût que pour le compliment
Arrangé de façon qu'il fut plein d'accortise ?
Et me vit-on jamais tendre pour la sottise ?
Cyrano, je n'ai plus pour vous que du mépris
Et du ressentiment ! Vous n'avez pas compris
Que la beauté physique est chose inefficace
Qui ne peut décentement s'installer à la place
De l'âme, de l'esprit, de tout le reste, quoi !

CYRANO

Roxane, cependant, voyons...

ROXANE

Tenez-vous coi

Car vous n'avez absolument rien à répondre !
Mon ire est légitime, elle doit vous confondre.
On m'a dit que vous étiez mort ! En vérité
Je crois bien que jamais vous n'avez existé.
Vous n'êtes qu'un fantoche aux pires fantaisies,
Un dément, un rêveur, épris de poésies
Qui ne riment à rien et sont vides de sens.
Vous porterez le poids de mes dégoûts présents,
De mes regrets, de ma souffrance continue,
Vous avez abusé de mon âme ingénue,
De mon cœur trop enclin à battre un faux tic-tac.
Mais soyez-en maudît, Monsieur de Bergerac,
Car il fallait agir pour vous, non pour un autre !
Vous faisiez mon bonheur en travaillant au vôtre,
Et, pour tout dire, ô roi des pitres et des fous,
Vous luttiez pour moi-même en combattant pour vous.



LYCÉES NATIONALISÉS

Il n'existe plus de départements « inférieurs » (Charente, Loire, Seine), et les Basses-Alpes vont devenir les Alpes-Provençales ; les arrondissements deviendront des départements et les départements seront peut-être des Généralités ! Dans les Administrations, les commis deviennent contrôleurs, les contrôleurs passent inspecteurs ; les facteurs des Postes sont des préposés et les sous-préfets seront préfet adjoints.

L'Université n'a pas échappé à cette réforme terminologique. Les économistes ont obtenu le grade d'intendants. Les écoles primaires supérieures sont maintenant des collèges. Les collèges sont devenus des lycées nationalisés. Attendons-nous à voir les anciens lycées nationaux devenir des facultés, les facultés des académies et les actuelles académies des universités. Mais alors il faudra trouver un autre nom pour l'Université de France. Un concours est ouvert, bien que tout cela soit à l'état de devenir.

NÉCROLOGIE

BARDON (Antoine), décédé à Sohane (Algérie) le 26 novembre 1961, à l'âge de 22 ans.

BERNARD (Ambroise), décédé à Bergerac le 7 février 1962, à l'âge de 82 ans.

HÉLIËS (Guy), décédé à Champaussant (Sarthe) le 27 septembre 1962, à l'âge de 51 ans.

DUSSERT (André), décédé à Bordeaux (Gironde) le 16 octobre 1962, à l'âge de 57 ans.

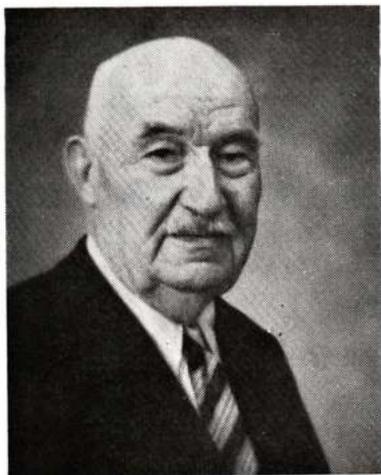
Rappel des Souscripteurs perpétuels décédés

ALLARD Henri (1886-1956)
BÉNEY Robert (1897-1958)
BERNARD Ambroise (1880-1962)
CANTELAUVE Albert (1867-1939)
CARMILLE René (1886-1945)
DEJOUAS René (1891-1959)
FABRE Albert (1879-1955)
FOURNIER Charles (1892-1955)

HAYTON Enriquer (1871-1953)
LIONNET Edmond (1870-1944)
MATTER Paul (1872-1959)
DE MADAILLAN Pierre (1891-1958)
MIRABEL Roger (1891-1950)
MORIZE Marcel (1894-1939)
NADAUD Pierre (1888-1944)
NOUVEL Ernest (1869-1946)

LE PROFESSEUR ANDRÉ DESPLAT

(1870 - 1962)



CLICHÉ SUD-OUEST

M. André DESPLAT est né à Lanquais le 17 mai 1870. Il fait ses études primaires dans cette commune pour aller plus tard à l'Ecole Normale de Périgueux, d'où il est sorti brillamment à l'âge de 19 ans.

D'abord affecté à plusieurs postes d'enseignement dans le nord du département de la Dordogne, il est titulaire, en 1898, d'une classe à l'école de la place Gambetta à Bergerac.

Détaché en 1902 en qualité d'instituteur chargé de la classe de 9^e au collège Henri-IV pour devenir, grâce à son travail, en 1906, professeur de mathématiques de l'enseignement secondaire dans ce même établissement, il y cumule ces

fonctions, à partir de 1907, avec celles d'économiste.

Fort laborieux, il trouve le temps, malgré ses absorbantes occupations, de donner de nombreuses leçons particulières en se spécialisant, notamment, dans la préparation des sous-officiers du 108^e Régiment d'Infanterie, à l'école de Saint-Maixent.

Le 1^{er} janvier 1920, il est muté sur sa demande au collège d'Oloron-Sainte-Marie et, à l'âge de 60 ans, en 1930, prend sa retraite à Pau. En 1944, vers la fin du second conflit mondial, il doit prendre le maquis pour échapper à la déportation en raison de ses sentiments patriotes et résistants. A son retour, il trouve sa maison saccagée, sa bibliothèque dispersée. Il a le courage de reconstituer son mobilier et ses livres et décide, en 1954, de revenir à Bergerac ; il s'y installe, rue Alfred-de-Musset, n^o 33, villa « Graziella », et reprend très rapidement contact avec les Bergeracois. Il retrouve avec joie ses anciens élèves et fréquente pendant plusieurs années les fêtes annuelles de leur Association.

La mort est venue le prendre le vendredi 12 janvier 1962, à l'âge de 92 ans, après une pénible agonie.

Il a eu la douleur de perdre deux enfants de son vivant ; il en laisse cinq et aussi de nombreux petits-enfants.

Officier des Palmes académiques, il a obstinément refusé toutes autres distinctions honorifiques. Jusqu'à la fin, il a conservé son esprit et son intelligence ; ne s'appliquait-il pas chaque jour à résoudre par pur plaisir des problèmes d'algèbre ou de géométrie ?

Ses obsèques civiles, selon sa volonté formelle, ont eu lieu le lundi 15 janvier 1962. Bon nombre de ses anciens élèves sont venus à l'appel de leur Amicale se joindre à une délégation d'universitaires et à une foule d'amis. Beaucoup d'entre eux ont voulu accompagner sa bière couverte de fleurs jusqu'au cimetière de Lanquais, où il repose maintenant.

Que sa veuve, ses enfants et sa famille trouvent ici les condoléances attristées de ceux qui l'ont connu. Mais qu'ils sachent qu'en apprenant sa mort, ses anciens élèves ont ressenti la continuité de leur ferveur pour leur ancien professeur et, si l'on ne s'émerveille que de ce que l'on confère soi-même en partie, il leur semble maintenant qu'il reste encore de M. Desplat, au collège, des mots en suspens le long des murs des anciennes classes, des regards dans les plafonds, des chuchotements dans le bois des tables et des phrases amorties dans sa chaire.

Robert COQ.

LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD

(1880-1962)



CLICHÉ SUD-OUEST

Né à Périgueux le 19 juin 1880, Ambroise BERNARD a fait ses études au collège de Bergerac. En 1899, il entre à l'École de Saint-Cyr. Promu sous-lieutenant en 1901, il est versé dans l'Infanterie coloniale.

Il fait successivement les campagnes de Cochinchine, du Tonkin, de Madagascar, du Sénégal, du Dahomey, de la Tunisie et du Maroc. Breveté d'Etat-Major, c'est un brillant « broussard ».

Le 1^{er} avril 1901, il est lieutenant au 3^e Régiment de Tirailleurs tonkinois et cité à l'Ordre de l'Armée.

Le 1^{er} août 1910, il reçoit la médaille coloniale avec agrafe « Tonkin ».

Promu capitaine en 1913, il passe en 1916 au 1^{er} Régiment de Tirailleurs tonkinois ; on le cite à l'ordre de la brigade en lui attribuant la médaille des Millions d'Eléphants pour son inlassable activité au cours d'une colonne au Laos en 1915-1916.

En 1917, le 14 avril, au 2^e Régiment d'Infanterie coloniale, il est fait chevalier de la Légion d'honneur avec croix de guerre avec palme. Le 6 juin, il est cité à l'ordre de l'Armée et, le 26 octobre, à l'ordre de la Division.

Le 26 août 1918, au 5^e Régiment d'Infanterie coloniale, il est encore cité à l'ordre de l'Armée et, le 26 octobre, à l'ordre de la Division avec le grade de commandant.

Le 7 décembre 1922, il passe au 4^e Régiment de Tirailleurs sénégalais et, le 20 décembre 1926, il ajoute l'agrafe en vermeil « Maroc 1925 » à sa médaille coloniale.

Il est lieutenant-colonel en 1926 ; en 1933, il est promu colonel de réserve et fait officier de la Légion d'honneur.

Il prend sa retraite à Bergerac et dirige l'établissement familial de la rue du Marché, à l'enseigne de la « Maison Universelle ».

1940. La défaite ne le laisse pas indifférent. Il se lance résolument dans la Résistance sous le nom symbolique de général « Brousse », en évocation de son passé. Il donne dans la clandestinité toute sa puissance d'adaptation ; il combat aussi farouchement les excès et l'individualisme qu'il combat l'occupant. Ce dernier ne le ménage pas et met sa tête à prix. Il échappe à plusieurs embuscades ; sa voiture automobile est mitraillée et les siens sont inquiétés et tourmentés. Il coordonne l'action des différents groupes et prépare minutieusement l'investissement de Bergerac par le maquis ; il évite le pire à notre cité et, le 21 août 1944, il défile à la tête de ses troupes dans Bergerac pavoisé.

Il reçoit une dernière distinction honorifique très modeste : la médaille de la Résistance, et c'est avec un esprit profondément humain qu'il siège au Comité de Libération de Bergerac.

Ayant servi sans se servir, il reprend après la Libération sa paisible retraite et accepte la présidence de l'Entraide Française.

Le 10 décembre 1944, il a présidé l'émouvant XVII^e banquet de l'Amicale réunissant 85 convives. Son discours est resté dans toutes les mémoires. Il fut chaleureusement applaudi et, après avoir le matin même été élu par acclamations, membre d'honneur de l'Association.

Il portait bien d'autres titres et notamment celui de Président d'honneur de l'Association Fraternelle des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, et aussi des Marsouins et Bigors.

Sa coquetterie était de garder de l'armée son grade de colonel alors qu'il avait été régulièrement élevé à celui de général de brigade à titre temporaire par le gouvernement d'Alger.

Pour les anciens du collège Henri-IV, il restera toujours le glorieux « général Bernard », décédé à Bergerac le 7 février 1962, titulaire de sept citations dont deux à l'ordre de l'Armée.

Robert Coq.



IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST (H. TRILLAUD ET C^{ie}) BERGERAC

Dépôt légal du 4^e trimestre 1962 N° 595)



CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE
A SIX CENTS EXEMPLAIRES RÉSERVÉS
AUX SEULS MEMBRES DE L'ASSOCIATION
